

enfance constitueront des priorités, dans la mesure où ils contribuent directement aux plans de lutte contre la pauvreté.

## L'ÉDUCATION DES GROUPES DÉFAVORISÉS

### Provinces canadiennes

Les provinces sont déterminées à donner à leur population un accès universel à une éducation de qualité. À titre d'exemple, le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan donne un soutien financier et consultatif à 31 écoles communautaires urbaines et à 10 écoles communautaires nordiques dans les collectivités ayant une importante population autochtone ainsi que des enfants et des jeunes à risque, principalement en raison de conditions socioéconomiques. Cette initiative destinée à répondre aux besoins de ces populations s'est révélée un succès en rendant accessible un enseignement de grande qualité qui tient compte des particularités culturelles, qui présente des défis et qui comprend des mesures d'intervention rapide. En font également partie, l'enseignement aux adultes dans certaines parties de la province, la participation des parents et de la collectivité, les services intégrés et un programme de mise en valeur des collectivités.

L'Integrated Services Program de la Saskatchewan, qui a été créé en 2000, est une excellente approche qui vise à répondre aux besoins des enfants et des jeunes à risque. Grâce à ce programme, les écoles et les partenaires communautaires bénéficient d'une subvention qui leur permet de dispenser des services d'appui intégrés à l'intention des enfants et des jeunes qui risquent de connaître des échecs scolaires ou d'autres problèmes. Il est axé sur trois groupes en particulier : les enfants et les jeunes exposés à des facteurs de risque multiples, les jeunes décrocheurs ainsi que les enfants et les jeunes ayant des problèmes psychologiques, comportementaux ou sociaux.

La Colombie-Britannique, quant à elle, a adopté un certain nombre de mesures pour accroître l'accès à l'enseignement postsecondaire. À titre d'exemple, les frais de scolarités ont été gelés pendant cinq années consécutives; l'enseignement de base aux adultes est offert gratuitement par l'intermédiaire des systèmes scolaires publics et postsecondaires; près de 21 000 nouvelles places ont été créées depuis 1996 dans les établissements postsecondaires; trois nouvelles universités ont été construites au cours de la dernière décennie; cinq universités ont été créées pour accroître l'accès aux études de premier cycle dans les régions; et un financement de base accru sera affecté, en 2001, à la construction et à la modernisation des établissements postsecondaires provinciaux.

En outre, en Colombie-Britannique, grâce au programme de formation en établissement, les établissements postsecondaires sont en mesure d'aider davantage les étudiants qui reçoivent une aide au revenu à acquérir les compétences nécessaires pour atteindre l'autonomie financière. Les collèges, les universités et les autres établissements postsecondaires reçoivent des subventions pour promouvoir l'intégration des personnes qui bénéficient d'une aide au revenu afin de poursuivre leur programme de formation à titre d'étudiants. Les subventions versées à chaque établissement postsecondaire se situent entre 150 000 \$ et 250 000 \$.